Objecteurs de conscience en Israël : « Pas en notre nom ! »

Partage international n° 374 – Octobre 2019

par Shereen Abdel-Hadi Tayles

Maya Brand-Feigenbaum, 18 ans, a été condamnée à 20 jours de prison militaire en juillet 2019 pour avoir refusé de servir dans les Forces de défense israéliennes (FDI). Les citoyens comme Maya sont des « objecteurs de conscience » qui refusent de servir dans l'armée dans des pays où le service militaire est obligatoire, et ceci au nom de la liberté de pensée, de conscience et de religion. Le refus de servir pour cette raison est protégé par le droit international relatif aux droits humains, notamment par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques signé par 167 pays dont Israël.

Selon Maya : « *Militer contre la guerre est du meilleur intérêt de l'Etat et du monde. Cela entraînera de la sécurité à long terme.*

Agir pour résoudre le conflit israélo-palestinien et mettre fin à l'occupation est de l'intérêt de tous les habitants de ce pays (juifs, musulmans et chrétiens) et mon refus de la conscription se fonde sur mon désir d'un changement social inoffensif, mon espoir de créer une société dont les valeurs sont basées sur le respect, la communication, la non-violence, l'écoute, l'amour et l'égalité ». Maya a reçu nombre de réactions négatives face à la position qu'elle a prise, mais elle ne le regrette pas car elle est restée fidèle à elle-même et à ses croyances. Elle a entendu des commentaires comme : « *Tous les Arabes devraient mourir, et si vous êtes de leur côté, vous devriez mourir aussi ».*

« *J'aimerais que les filles qui se sont adressées à moi de cette façon comprennent qu'en fait, nous sommes toutes du même côté »,* a-t-elle déclaré. Maya a été condamnée à deux peines d'emprisonnement et a été libérée au bout de 25 jours au total.

Le statut d'objecteur de conscience de Maya n'est pas courant, mais il n'est pas non plus unique. En août 2019, dix jours après la libération de Maya, Yasmin Ricci-Yahav, 18 ans, a également été condamnée à dix jours de prison après avoir déclaré son refus de s'engager dans les FDI. Yasmin a déclaré : « *Nous avons tous connu une enfance marquée par la guerre et la haine, et nous avons tous grandi dans un monde où l'on nous a appris à craindre et à nous éloigner de l'autre côté, mais je crois qu'il existe une autre manière d'affronter la réalité complexe dans laquelle nous vivons. Cela exige un débat sur les alternatives, le respect mutuel et le désir de changement. J'espère que mon refus contribuera à la lutte et apportera non seulement un avenir plus sûr pour Israël, mais aussi un avenir qui inspire de la fierté et qui se caractérise par la tolérance et la compassion.* »

En février 2019, Roman Levin a été envoyé à la prison militaire pour avoir refusé de continuer à servir dans les FDI, en signe de protestation contre l'occupation. Il a servi environ 18 mois comme chauffeur dans l'armée mais a été démobilisé pour « mauvaise conduite ». Il a passé 82 jours en isolement et a été libéré en août 2019. Il a expliqué : « *Mon refus est un acte de protestation contre une occupation qui dure depuis plus de cinquante ans et de solidarité avec le peuple palestinien de Cisjordanie et de Gaza. Je suis arrivé à la conclusion qu'on ne peut pas tenir deux postures opposées – résister à l'occupation, au racisme et à l'ordre capitaliste, tout en servant dans une armée qui protège ces choses.* »

Selon les ONG, seule une poignée d'objecteurs de conscience refusent de servir dans les FDI chaque année. Leur position au nom de la paix attire l'attention des médias du monde entier, ce qui entraîne à la fois critiques et soutien. En 2013, Natan Blanc a fait la une des journaux pour avoir été détenu dix fois en six mois et passé au total 150 jours dans une prison militaire. A chacune de ses libérations, il a persisté dans son refus de servir et retournait en prison.

Pour motiver son refus, Natan déclarait : « *J'ai commencé à penser à refuser l'enrôlement dans l'armée israélienne lors de l'opération Plomb durci, en 2008. La vague de militarisme agressif qui a balayé le pays, les expressions de haine mutuelle et le discours vide sur la lutte contre le terrorisme et la dissuasion ont été les principaux motifs de mon refus. En tant que représentants du peuple, les membres du cabinet n'ont pas le devoir de présenter*

leur vision de l'avenir du pays, et ils peuvent continuer ce cycle sanglant, sans perspective de fin, mais nous, citoyens et êtres humains, avons le devoir moral de refuser de participer à ce jeu cynique. »

Natan était soutenu par six ONG, dont Amnesty International et Jewish Voices for Peace (JVP), qui ont sensibilisé le public à sa situation par une pétition sur le site Internet mondial change.org. Lorsqu'il a été libéré en juin 2013 et démobilisé, JVP a déclaré qu'il s'agissait de la plus longue punition que les FDI avaient infligée à un objecteur de conscience.

Beaucoup d'objecteurs de conscience refusent de servir pour les mêmes raisons, et la présentation de JVP le résume bien : *« Nous faisons partie des nombreux Juifs américains à dire aux gouvernements américain et israélien : Pas en notre nom ! »*

Israël **Auteur** : Shereen Abdel-Hadi Tayles, collaboratrice de Share International basée à Edmonton au Canada.
Sources : jpost.com ; afcfp.org ; 972mag.com
Thématiques :
Rubrique : Divers